



Agent(e) à la patrouille – 2024

Service :

Police – direction adjointe – opérations policières

Division ou Section :

Division – Gendarmerie

Numéro de concours :

ADM-POL-001

Statut d'emploi :

Liste d'admissibilité

Nombre de postes :

26

Date de clôture (jj/mm/aaaa) :

30/09/2024

Lieu de travail ::

Tous les secteurs de la Ville de Gatineau

Type de concours:

Externe

N° de référence :

J0823-0144

Recherchez-vous un travail stimulant et pour relever des défis à votre mesure? La Ville de Gatineau est l'endroit par excellence en raison de la diversité des emplois et des nombreuses possibilités de carrière offertes. Le dynamisme et le bien-être des 4 000 employés sont au cœur de ses préoccupations.

La Ville de Gatineau a adopté des valeurs qui sous-tendent les choix, les décisions et les actions de son personnel : respect, approche client, leadership visionnaire, engagement, bien-être, éthique et justice. Quatrième municipalité en importance au Québec avec une population de plus de 291 000 personnes, la Ville de Gatineau est un employeur de choix.

Résumé des fonctions

Relevant du sergent à la gendarmerie, l'agent à la patrouille agit à titre de représentant de la loi afin de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique en prévenant et réprimant le crime, les infractions aux lois et aux règlements en vigueur et en rechercher les auteurs. Il assure la sécurité des personnes et des biens. Il sauvegarde les droits et les libertés, il respecte les victimes et coopère avec la communauté dans le respect du pluralisme culturel.

Exigences et compétences recherchées

- Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques policières.
- Être diplômé de l'École nationale de police du Québec ou satisfaire aux normes d'équivalence établies par le règlement de l'École.
- Être citoyen canadien.
- Être de bonnes mœurs.
- Ne pas avoir été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit, d'un acte ou d'une omission que le Code criminel (Lois révisées du Canada (1985), chapitre C-46) décrit comme une infraction, ni d'une des infractions visées à l'article 183 de ce Code, créées par l'une des lois qui y sont énumérées.
- Être détenteur d'un permis de conduire valide de classe 4A – véhicule d'urgence et 5.
- Satisfaire au tri sécuritaire.
- Réussir le test d'aptitude physique dans les douze (12) mois précédant la fin du processus d'embauche.
- Posséder un état de santé compatible avec les exigences du poste.
- Être apte à résoudre les problèmes.
- Être apte à prendre des décisions et faire preuve de jugement.
- Posséder de bonnes habiletés en communications interpersonnelles.
- Faire preuve de tolérance.
- Savoir travailler en équipe.
- Faire preuve d'autonomie.
- Être résistant au stress.
- Réussir le processus de qualification.

Horaire de travail

Les agents (es) à la patrouille sont assignés à une équipe de travail et ils sont appelés à travailler sur des quarts rotatifs (jour, soir et nuit) sur un cycle de cinq (5) semaines.

Les agents (es) sont appelées à travailler minimalement 35,8 heures par semaine.

Salaire

Taux horaire (2023) de 23,58 \$ à 47,15 \$

Taux horaire (2024) de 24,05 \$ à 48,10 \$

Prime de quart: Les agents (es) à la patrouille reçoivent, pour chaque heure de travail effectuée en temps régulier sur les relèves suivantes, une prime de quart:

Soir: 5,75% (2023) – 5,85% (2024)
Nuit: 6,75% (2023) – 7,00% (2024)
Samedi et dimanche de jour: 4,00% (2023) – 5,00% (2024)
Samedi et dimanche de soir : 7,00% (2023) – 7,75% (2024)
12h de jour : 4,00% (2023) – 5,00% (2024)
12h de nuit: 7,00% (2023) – 7,75% (2024)

Comment soumettre votre candidature

Pour postuler, vous devez créer votre profil dans la section "Mon profil" de notre site Web à www.gatineau.ca/emploi avant 11h59 le 30 septembre 2024 et appuyer sur le bouton "Postulez maintenant" au bas de l'écran. Si vous éprouvez de la difficulté lors de sa création ou au moment de postuler, nous vous invitons à sélectionner l'onglet "Aide" à la gauche de votre écran.

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises dans le site Web de la Ville de Gatineau et inclure:

- Un exemplaire en français à jour de votre curriculum vitae et de votre lettre de présentation.
- Diplôme et relevé de notes de votre DEC en techniques policières.
- Diplôme et relevé de notes votre formation pratique de patrouille-gendarmerie de l'ENPQ ou son équivalence.
- Fiche d'évaluation comportementale ou votre portfolio de l'ENPQ.
- M-Pulse de l'ENPQ.
- Avoir réussi le test d'aptitude physique dans les douze mois précédant la fin du processus d'embauche.
- Permis de conduire.
- Certificat de naissance.

Si vous ne possédez pas l'ensemble des documents requis, nous vous invitons tout de même à déposer votre candidature. Par contre, vous devrez nous fournir ceux-ci si vous êtes retenu à l'étape de la présélection. Dans le cas contraire, votre candidature pourrait ne pas être considérée.

Toute candidature reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

Il appartient au candidat de fournir un curriculum vitae et une lettre de présentation en français qui contiennent les précisions qui permettront d'établir avec justesse si celui-ci rencontre les exigences du poste.

Nous vous invitons à joindre une copie électronique de vos diplômes, de votre relevé de notes officiel ou d'une évaluation comparative de vos études à votre profil; la copie officielle pourrait être demandée lors des examens ou de l'entrevue. Pour les études complétées à l'extérieur du Québec, consulter la [liure aux questions](#) section « Mon profil de candidat », pour plus d'information sur les documents acceptés.

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail inclusif et accessible. Si des mesures d'adaptation sont nécessaires à une évaluation juste et équitable de votre candidature, nous vous invitons à aviser le Service des ressources humaines.

La Ville de Gatineau applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Nous nous engageons à offrir un environnement de travail inclusif et accessible. Si des mesures d'adaptations sont nécessaires à une évaluation juste et équitable de votre candidature, nous vous invitons à aviser le Service des ressources humaines.

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.